

## TRIBUNE

# La solidarité fédérale bientôt enterrée

Dans la vie helvétique, il y a des piliers fondamentaux: la Constitution en est une, la loi sur la péréquation financière en est une autre... Avec la modification de la loi acceptée par le Conseil des États durant la session de décembre, c'est tout l'édifice qui est en grand danger. Pour éviter une confrontation, la majorité des cantons avait décidé de proposer un compromis tout helvétique: les cantons à faible potentiel de revenu étaient d'accord pour faire un geste envers les contributeurs. Chacun s'y retrouvait, pour autant que la Confédération, qui réalisait au passage une belle économie de 280 millions de francs par année, réinjecte cet argent dans le système péréquatif.

Et c'est là que le bât blesse. Le Conseil fédéral a totalement déséquilibré le projet avec une soi-disant compensation bien mal pensée. Il a choisi un calcul pour le moins alambiqué pour redistribuer son économie. Après un dosage qui ressemble plus à un diktat qu'à un compromis, les cantons les plus riches ont obtenu la grande majorité de la manne fédérale supplémentaire. Au final, l'opération se termine par des cantons pauvres toujours plus pauvres, et des cantons riches toujours plus riches.

Certes, quelques-uns se retrouvent à l'équilibre, mais d'autres, comme le Jura, y perdent pas mal de plumes alors que certains comme le canton de Vaud ont reçu un cadeau de Noël qu'ils n'ont pas demandé! Le ministre des Finances Pascal Broulis ne va évidemment pas cracher dans la soupe et déclare dans un récent article que «cette réforme est équilibrée». Le fait d'avoir gagné gros ne devrait pourtant pas rendre aveugle ou faire oublier les principes et les objectifs légaux!

Grâce à la clé de répartition des 280 millions de francs mis à la disposition des cantons, en 2022, quand les effets de la réforme seront les plus importants, Vaud obtiendra 26,2 millions de francs en plus, soit près de 13% du total de l'argent réinjecté par la Confédération! Cette même année, comme il est très concerné par le renforcement des compensations des charges sociodémographiques, il touchera également une somme importante de 26,5 millions à ce titre. Somme dont les cantons faibles, qui n'ont pas de centres urbains importants, ne pourront pas bénéficier. Au total, en 2022, la perte vaudoise initiale de 600 000 francs (selon le modèle de base) sera donc compensée de 26,5 millions pour la partie charges socio-démographiques et 26,2 millions pour la part à l'allègement fédéral, soit à 8683 pour cent.

Je n'ai rien contre le canton de Vaud, mais l'exemple est particulièrement parlant et choquant. Ce n'est pas le seul. Le Jura lui ne profitera que très partiellement de l'aide fédérale qui ne compensera qu'un peu plus de 20% de ces pertes cette même année. Vous avez dit réforme équilibrée?

## Jura et Valais pratiquement seuls contre tous

Ce qui devait donc permettre de «remettre les pendules à l'heure» aboutit à un système qui fait perdre aux plus faibles beaucoup plus que prévu. Au vote final, alors que des miettes pouvaient être sauvées, mis à part le Valais et Fribourg, il ne s'est trouvé personne ou presque pour soutenir les élus jurassiens dans leur volonté de rétablir une plus grande solidarité ou la solidarité tout court! Bien que perdants également, les élus de Berne se sont abstenus alors qu'ils avaient voté non lors de la discussion article par article. Et pourtant, ils passent eux aussi complètement au travers de l'argent reversé par la Confédération. Il est choquant de voir à quel point ceux qui perdent gros dans l'histoire n'ont pas osé lever le petit doigt pour s'opposer à une telle mascarade de solidarité.

Alors que tout le monde s'accordait sur la nécessité de revoir la clé de répartition, on a poussé le bouchon tellement loin que ce qui apparaissait au départ comme une nécessité pour maintenir la cohésion entre cantons en est devenu le fossoyeur. Le conseiller fédéral en charge des Finances et président de la Confédération Ueli Maurer qui vante tant les mérites de la Suisse ne devrait pas oublier que la grandeur de notre pays repose avant tout sur la solidarité entre cantons faibles et cantons riches. Il devrait peser de tout son poids pour maintenir chacun sur cette ligne au risque d'exclure une grande partie de la population. Soyons clairs, la Confédération n'a pas joué son rôle d'arbitre dans ce dossier, et c'est inquiétant.

Le ministre des Finances vient d'annoncer un bénéfice de 2,9 milliards de francs pour 2018. Pour rappel, en 2017, les comptes de la Confédération affichaient un gain encore plus important. Le Conseil fédéral aurait donc pu assurer aux cantons contributeurs l'allègement financier qu'ils demandaient en compensant via les fonds fédéraux la perte des plus faibles. Au lieu de cela, on s'est lancé dans un bricolage contraire aux objectifs de la loi qui vise à réduire les disparités entre les cantons. Disparité dont l'ampleur n'a pas significativement varié ces dernières années.

**CLAUDE HÉCHE, conseiller aux États PS**